ARRONDISSEMENT de LYON

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE** DES

PRÉFECTURE OU RHÔNE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON de VAULX-EN-VELINRequile

DIRECTION DES LIBERTES PUBLICUES [3]

DIRECTION DES LIBERTES PUBLICUES [3]

DIRECTION DES LIBERTES PUBLICUES [3]

ET DES AF Séance du 09 octobre 2014

Compte rendu affiché le 16 octobre 2014

Date de convocation du Conseil municipal le 03 octobre 2014

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	31

Objet:

14.10.0145 Transformation de postes Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire.

Secrétaire élu : Monsieur David TOUNKARA

## Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI.

# Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Pierre DUSSURGEY, Nadia LAKEHAL à Stéphane GOMEZ, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Christine BERTIN.

Membres absents excusés: Marie-France VIEUX-MARCAUD, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA

#### RAPPORT DE MONSIEUR AGGOUN

## Mesdames, Messieurs,

Suite au départ à la retraite d'un agent qui détenait le grade d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe, je vous propose la transformation du poste suivant afin de procéder au recrutement d'un agent au grade de base du cadre d'emplois, à savoir assistant de conservation du patrimoine :

POSTES SUPPRIMES	POSTES CREES
1 ass. de conservation principal 1 <sup>ère</sup> classe	1 assistant de conservation

Ces transformations ont été soumises à l'avis du Comité Technique de 25 septembre 2014.

Les crédits liés à ces transformations sont prévus sur le chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

En conséquence, je vous propose :

- > D'approuver ces transformations de postes ;
- ➤ De dire que les crédits correspondants ont été prévus sur le chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

## Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- Approuve ces transformations de postes ;
- > Dit que les crédits correspondants ont été prévus sur le chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme Mme la Députée - Mair

Hélène GEOFFRO